

COMMUNE DE DANNEMOIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 03 octobre 2025 conformément aux articles 2121,10 du Code Général des Collectivités Territoriales sur l'ordre du jour suivant :

1. Adhésion à la demande de remise en concurrence du contrat groupe statutaire 2027-2030
2. Autorisation d'intervention en justice dans le cadre du litige qui oppose la commune aux propriétaires du 6 rue de l'Eglise
3. Autorisation de recouvrement de non-valeurs
4. Approbation de la répartition des sièges de la CC2V.
5. Approbation du projet de charte du PNR révisé
6. Remboursement de frais engagés par des conseillers municipaux et d'un agent communal

INFORMATIONS DIVERSES

Sont présents : Monsieur Richard HEYSEN, Maire,

Mme Monique PAILLET, Olivier MARTIN Mme Joanna HAMONIAUX, Jennifer GAUTRET
Maires-Adjoints

M. Frantz VAUDRY, Bertrand SARREY, M Kévin DUCH, M Yann KADER, Mme Murielle HOUPERT, M. Pascal ARNAL, M olivier SAILLOUR, Conseillers Municipaux

Absent excusé ou représenté :

Mme Laurence AFONSO RENAULT donne pouvoir à Mme Monique PAILLET

Mme Sandra RODIER

M Fabrice DURAND donne pouvoir à Jennifer GAUTRET

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Richard HEYSEN qui souhaite la bienvenue aux Conseillers Municipaux ainsi qu'aux personnes de l'assistance.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour en rajoutant les points suivants :

- 7 - participation financière des aînés au repas des anciens,

Le Conseil Municipal accepte cette modification à l'unanimité.

Le Conseil Municipal choisit comme secrétaire de séance, Yann KADER qui accepte.

Monsieur le Maire s'assure que l'ensemble des élus du Conseil Municipal a bien pris connaissance du procès-verbal du 13/05/2025 envoyé de façon dématérialisée et précise que l'affichage réglementaire a été respecté.

Le procès-verbal du 13 mai 2025 est adopté à l'unanimité.

1 ADHESION A LA DEMANDE DE REMISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT GROUPE STATUTAIRE 2027-2030,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adhérer à la remise en concurrence du contrat groupe statutaire avec le CIG pour la période 2027-2030,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ce joindre à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le centre interdépartemental de gestion va engager début 2026.

2- AUTORISATION D'INTERVENTION EN JUSTICE DANS LE CADRE DU LITIGE QUI OPPOSE LA COMMUNE AUX PROPRIETAIRES DU 6 RUE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire de dannemois demande à lancer une procédure auprès de la protection juridique de notre assureur GROUPAMA, afin de résoudre le litige entre la commune et les héritiers de la propriété 6 rue de l'église. Notre assureur nous conseille de prendre un avocat.

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à ester en justice et prendre un avocat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à ester en justice et prendre un avocat.

3- AUTORISATION DE RECOUVREMENT DE NON-VALEURS,

Monsieur le Maire informe que l'inspecteur divisionnaire des finances publiques nous informe qu'il est dans l'impossibilité de procéder au recouvrement d'un titre d'une valeur de 200 € et nous demande de le mandater en non-valeur.

Le conseil Municipal après délibération à l'unanimité autorise à mise en non-valeur de ce titre d'un montant de 200 €

4- APPROBATION DE LA REPARTITION DES SIEGES DE LA CC2V ;

Monsieur le Maire informe que le conseil communautaire du 17 juin 2025 a voté la nouvelle répartition des sièges au sein du conseil communautaire. Oncy sur Ecole qui dépasse maintenant les 1000 habitants passe de 1 à 2 sièges.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la nouvelle répartition des sièges de la CC2V

5 APPROBATION DU PROJET DE CHARTE DU PNR REVISE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le syndicat mixte du parc naturel régional a approuvé le projet de charte révisé le 27 juin dernier et il nous appartient de valider cette dernière.

Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité valide la nouvelle charte du PNR.

6 REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGES PAR DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET PAR UN AGENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des conseillers municipaux et un agent communal a fait l'avance de frais suivants :

- Mme Joanna HAMONIAUX abonnement CANVA 2024 et 2025 pour la somme de 219.98
- Mme Jennyfer GAUTRET collation EVEP pour la somme de 21.22
- M. Laurent BLONDEAU talkies walkies RC pour la somme de 333,20 €.

Il demande l'autorisation de faire le remboursement de ces achats. Le Conseil Municipal, après délibération, accepte à l'unanimité de rembourser les conseillers municipaux et un agent communal pour les montants cités ci-dessus

7 PARTICIPATION FINANCIERE AU REPAS DES AINES

Monsieur le Maire propose de demander aux aînés une participation de 20 euros pour le repas afin d'équilibrer la dépense par rapport aux colis.

Le conseil municipal après délibération à l'unanimité accepte la participation de 20 euros pour chaque participant au repas.

INFORMATIONS DIVERSES

Départ à la retraite d'Yves TANNE

Bilan énergétique de la commune

Illuminations de Noël

Jeudi 31 octobre : Halloween

Dimanche 2 novembre de 15 h à 17 h : fête des morts mexicains par l'association Charamusca

Dimanche 9 novembre : Dictée pour tous

Mardi 11 novembre : cérémonie

29 et 30 novembre : exposition d'un artiste local Louis HOUPERT

Vendredi 5 décembre : soirée illumination et Noël des enfants

Samedi 13 décembre : raclette sauvage

Mardi 24 décembre : passage du père Noël

La séance est levée à 20 h 05

Richard HEYSEN

Monique PAILLET

Olivier MARTIN

Joanna HAMONIAUX

Jennifer GAUTRET

Bertrand SARREY

Kévin DUCH

Yann KADER

Murielle HOUPERT

Pascal ARNAL

Olivier SAILLOUR

Frantz VAUDRY

Mme Laurence AFONSO RENAULT donne pouvoir à Mme Monique PAILLET

M Fabrice DURAND donne pouvoir à Jennifer GAUTRET